

# Travailleurs indépendants, vous venez de recevoir votre déclaration annuelle de ressources ?

► Rendez-vous sur [www.cafat.nc](http://www.cafat.nc)

## Les avantages de votre déclaration en ligne



### Pas d'erreur ! Pas d'oubli !

Vous êtes guidé lors de la saisie. À tout moment, l'étape de la déclaration dans laquelle vous vous situez est indiquée.



### Un service accessible 7j/7

Vous pouvez vous connecter sur « Mon espace privé » à tout moment.



### Un accusé de réception officiel !

Vous le recevez immédiatement après avoir validé votre déclaration. C'est la preuve que votre démarche a bien été enregistrée.



### Transfert automatique de vos données

Votre déclaration est envoyée à la CAFAT. Elle est reçue sans délai. Vous n'avez plus besoin de vous déplacer ou de nous faire parvenir votre déclaration.

En déclarant en ligne, vous bénéficiez d'un  
**DÉLAI SUPPLÉMENTAIRE**  
pour effectuer votre déclaration,  
quel que soit votre régime d'imposition !



Pratique !

## Vous avez des salariés ?

Retrouvez sur [www.cafat.nc](http://www.cafat.nc) les autres services de déclaration en ligne : mise à jour des adresses des comptes Employeurs / indépendants, déclaration préalable à l'embauche, déclaration de rupture du contrat de travail, déclaration nominative trimestrielle et paiement en ligne des cotisations et contributions correspondantes... N'attendez pas !

## Une question ? Un problème ?

Sur « Mon espace privé », vous avez accès à une aide en ligne avec des questions / réponses.

Vous pouvez également contacter nos conseillers !

- Par e-mail à l'adresse :  
[e-recouvrement@cafat.nc](mailto:e-recouvrement@cafat.nc)
- Par téléphone au **05.00.44 (appel gratuit)**.



Branche Recouvrement  
4 rue du Général Mangin - BP L5  
98849 Nouméa Cedex

[www.cafat.nc](http://www.cafat.nc)

## INFORMATION POUR LES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Déclaration annuelle de ressources

**Votre déclaration sur  
[www.cafat.nc](http://www.cafat.nc)**




[www.cafat.nc](http://www.cafat.nc)



# La déclaration annuelle de ressources des travailleurs indépendants\*

## Déclarer vos ressources en ligne, mode d'emploi !

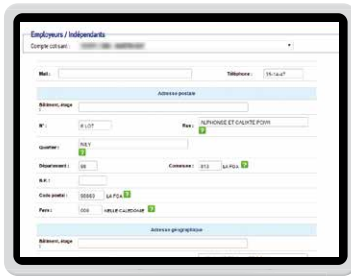
Rendez-vous sur : [www.cafat.nc](http://www.cafat.nc) et cliquez, en haut à droite de votre écran, sur : 

Saisissez votre identifiant et votre mot de passe.

Si vous vous connectez pour la première fois à « Mon espace privé », suivez d'abord les instructions ci-contre... ▶

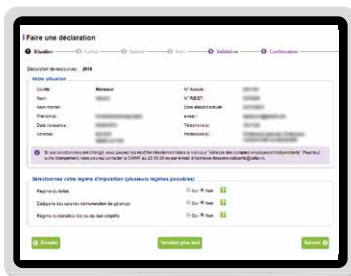
### ÉTAPE 1 Je vérifie les coordonnées de mon compte cotisant CAFAT,

avant de faire une déclaration. Rendez-vous pour cela à la rubrique « Adresses des comptes Employeurs / indépendants » de votre espace « Employeurs / indépendants ».



### ÉTAPE 2 Je fais une déclaration

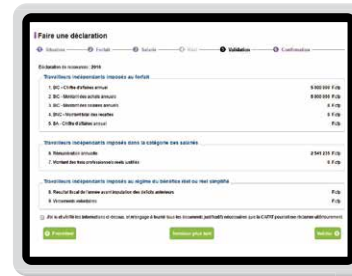
Cliquez sur « Faire une déclaration ». Vérifiez votre situation puis sélectionnez votre régime d'imposition : régime du forfait, catégorie des salariés, régime du bénéfice réel ou réel simplifié. Il vous suffit ensuite de renseigner les champs concernant vos revenus.



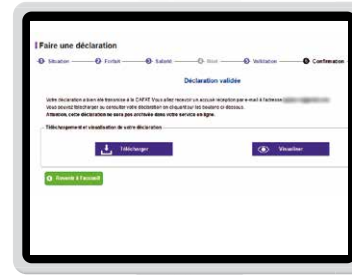
Vous bénéficiez d'une assistance à chaque étape de votre saisie : des bulles d'aide apparaissent quand vous cliquez sur le point d'interrogation associé.

### ÉTAPE 3 Je contrôle et j'envoie

Vérifiez les données enregistrées. Vous pouvez choisir d'enregistrer votre déclaration de ressources comme « brouillon » pour la terminer plus tard ou de cliquer sur « Valider » si tout vous semble correct.

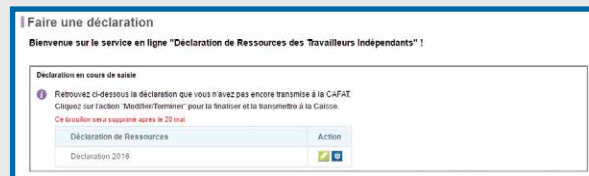


Votre déclaration de ressources validée est envoyée et vous recevez un accusé de réception par e-mail. Vous disposez de votre déclaration au format PDF, pour la visualiser ou la télécharger pour l'imprimer.



### EN +

Sur la page d'accueil du service « Déclaration de Ressources », vous retrouverez votre déclaration en cours de saisie. Un bouton d'action vous permet de l'ouvrir, pour la finaliser et la transmettre à la CAFAT.



\* les travailleurs indépendants artistes ne sont pas concernés.

## Vous vous connectez pour la 1<sup>ère</sup> fois sur « Mon espace privé » ?

L'accès à vos services en ligne se fait en deux étapes.



### ÉTAPE 1 Créer votre compte

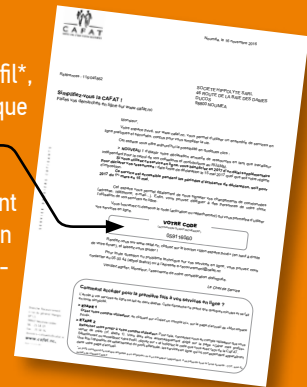
Créez votre compte utilisateur, en cliquant sur « Créez un compte », sur la page d'accueil de « Mon espace privé ».

### ÉTAPE 2 Rattacher votre profil\* à votre compte

Pour cela, connectez-vous au compte utilisateur que vous venez de créer (cf. étape 1). Vous êtes alors automatiquement dirigé sur la page « Gérer mes profils ».

Sélectionnez ou renseignez votre profil\*, cliquez sur + et indiquez le code que vous avez reçu de la CAFAT.

Une fois l'opération de rattachement du profil effectuée, les services en ligne qui lui correspondent apparaîtront dans votre page d'accueil.



\*Un profil correspond de manière simplifiée à un employeur ou à un travailleur indépendant. Il se présente sous la forme suivante : COT, suivi du numéro de cotisant CAFAT (sans séparateur, ni espace).

Exemple **COT** **123456**